

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **La vente d'un bien immobilier est-elle soumise à la TVA ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **La vente d'un bien immobilier est-elle soumise à la TVA ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F2407/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F2407/abonnement))

La vente d'un bien immobilier est-elle soumise à la TVA ?

Vérfié le 28 septembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dépend de la nature de la transaction immobilière.

Auprès d'un professionnel soumis à la TVA (marchand de bien, promoteur...)

Logement neuf (construit depuis moins de 5 ans)

TVA à 20 % due par le vendeur

Logement ancien (construit depuis plus de 5 ans)

Pas de TVA

Terrain

TVA à 20 % due par le vendeur

Entre particuliers

Pas de TVA, quelle que soit la nature de la transaction (achat d'un terrain, logement neuf ou ancien)

Textes de loi et références

Code général des impôts : articles 256 à 257bis

- (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006179644/>)
Taux de TVA en fonction de la transaction

Code général des impôts : article 261

- (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006179649/>)
Transactions exonérées

Code général des impôts : article 278

- (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006191854/>)
TVA au taux normal

- Bofip-impôts n°BOI-TVA-IMM-10-10-20 relatif à la TVA immobilière (<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/2484-PGP.html>)

Services en ligne et formulaires

- Calculer le montant des frais d'acquisition d'un bien immobilier (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16181>)
Simulateur

Questions ? Réponses !

- Comment connaître le prix au m² d'un logement ou d'un terrain ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16832>)

Voir aussi

- Achat ou vente d'un logement (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N23245>)
Service-Public.fr
- TVA immobilière (<https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalit%C3%A9/fiscalit%C3%A9-et-gestion-du-patrimoine/tva-immobili%C3%A8re>)
Notaires de France